

**NOTE AUX PARENTS DU LYCEE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE
ET DE SES ANNEXES**

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Conformément à la circulaire AEFÉ n° 0732 du 21 juin 2022, nous vous informons que des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2025-2026 vont être organisées selon les modalités suivantes :

Mardi 30 septembre 2025 à 14h :

Date limite pour la publication des listes de candidature par les parents d'élèves qui doivent être remises auprès du Secrétariat de la Provisseure. Les listes doivent comporter au plus un nombre de candidats égal au double du nombre de sièges à pourvoir, peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms.

Nombre de sièges au Conseil d'Etablissement : 7 sièges.

L'ordre de présentation sur la liste détermine l'attribution des sièges.

Sur cette liste doivent apparaître dans l'ordre le nom de famille du parent candidat, son prénom, le nom de l'élève aîné dans l'établissement et sa classe. La signature du candidat est obligatoire.

La publication de la liste électorale est prévue pour le jeudi 25 septembre 2025 et sera consultable au Secrétariat de la Provisseure.

A partir du 6 octobre 2025 :

Communication de la procédure électorale aux parents d'élèves. Cette procédure est envoyée par courriel aux parents.

Du 13 octobre à 9h au 15 octobre 2025 à 14h :

Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Etablissement.

15 octobre 2025 en fin d'après-midi : Publication des résultats.

La Provisseure,

Catherine BELLUS

